

Le 30 juillet 2004

Monsieur Michel Germain
Président de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du
Saint-Laurent**

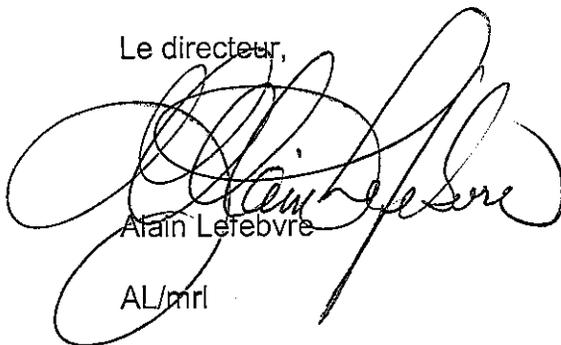
Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre lettre du 27 juillet 2004 relative à une question technique soulevée par la commission du BAPE chargée de l'étude du dossier décrit en objet au sujet des caractéristiques, à la verticale de la source proposée par GSI, je vous transmets, dans le tableau ci-dessous, l'information requise pour une source dont la puissance spectrale est de 214,1 dB re 1 $\mu\text{Pa}/\text{Hz}^{1/2}$ @ 1m.

Méthode	dB re 1 $\mu\text{Pa}/\text{Hz}^{1/2}$ @ 1m
Pic à pic	257,5
Zéro à pic	251,5
RMS	240,8
Sel	224,0

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Alain Lefebvre

AL/mrl